



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

| | |
|---|--|
| Title - Sujet Réfection Porte Prescott - Québec | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-161984/A | Amendment No. - N° modif. 002 |
| Client Reference No. - N° de référence du client EE520-161984 | Date 2016-01-19 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-028-16646 | |
| File No. - N° de dossier QCW-5-38261 (028) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-02 | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Simoneau, Steve | Buyer Id - Id de l'acheteur qcw028 |
| Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2816 () | FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Porte Prescott, Fortification de Québec, Québec | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

AVIS DE MODIFICATION 002

Titre : Réfection de la porte Prescott, Ville de Québec

Inclus dans la présente modification :

1. Questions et réponses 1 à 6
2. Prorogation de la date de fermeture de l'invitation
3. Addenda no 1

1. QUESTIONS ET RÉPONSES 1 À 6

Question 1 : Devons-nous demander un permis municipal de construction pour ce projet?

Réponse 1 : Non.

Question 2 : Qui est responsable du permis d'occupation de la chaussée?

Réponse 2 : L'entrepreneur est chargé d'obtenir auprès de la ville le permis d'occupation de la chaussée. Les frais seront payés par le Ministère sous présentation de facture.

Question 3 : Au devis la boulonnerie d'attache des pièces de pin est demandée galvanisée et au plan de structure elle est demandée en acier inoxydable. Laquelle devons-nous compter dans notre soumission?

Réponse 3: Voir Addenda no 1, Article 3 a)

Question 4 : À la Feuille de plan S04 / 5, détails 1, 2 et 3, quel est le type d'ancrage à employer pour fixer le pontage aux supports de bois 100 X 86 ?

Réponse 4 : Voir Addenda no 1. Article 3 d)

Question 5 : Sur les plans, on demande du pin gris traité, par contre ce type n'est pas disponible. Peut-on changer pour un autre type? Si oui lequel?

Réponse 5 : Voir Addenda no 1, Article 2. a)

Question 6 : Sur le plan S01 la note D, traitement de l'armature apparent. Je ne vois pas si nous devons faire la réparation et si nous devons le faire quel est le produit ainsi que la surface?

Réponse 6 : Non, il faut seulement enlever le béton friable, nettoyer et appliquer l'agent inhibiteur de corrosion.

2. PROROGATION DE LA DATE DE FERMETURE

Prorogation de la date de fermeture de l'appel d'offres. La date de fermeture passe du 26 janvier 2016 au **2 février 2016**.

3. ADDENDA no 1

Voir pages suivantes

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.



Date : Le 19 janvier 2016

Projet : Réfection de la porte Prescott
TPSGC: R.077899.001
PC: 106/31/PR1-003

N/Réf. : 131-21559-06

Structure **Aménagement extérieur**

ADDENDA N° S-01

Tous les soumissionnaires doivent prendre connaissance des précisions, additions ou modifications suivantes indiquées dans le présent addenda, lequel fait partie intégrante des plans et devis. Cet addenda comprend 2 pages de texte.

Tous les soumissionnaires sont assujettis aux différentes exigences et directives mentionnées aux documents d'appel d'offres.

STRUCTURE

1. Réf. : Section 04 03 42 (Devis technique)
 - a) Remplacer le paragraphe 1.3.3.1.1 par ce qui suit : « Soumettre au moins deux (2) échantillons de chaque type d'éléments de maçonnerie prescrits : pierres de parement de calcaire, pierres de parement de granite et pierres de couronnement. Lorsque la couleur, le motif ou la texture fait l'objet d'une prescription, soumettre toute la gamme d'échantillons nécessaires. »
2. Réf. : Section 06 10 00 (Devis technique)
 - a) Remplacer le paragraphe 2.1.1 par ce qui suit : « Bois de résineux au fini S4S (blanchi sur 4 côtés), d'une teneur en humidité ne dépassant pas 19 % (R-SEC), pin gris ou en pin rouge de catégorie n° 1, traité. »
3. Réf. : Plans, coupes 1/S04, 2/S04 et 3/S04
 - a) Les boulons de 12 mm de diamètre, à 600 mm c/c maximum sur les pièces de pin, typ. de chaque côté du tablier à remplacer devront être en acier galvanisé.
 - b) Remplacement des rondelles et écrous, montrés à remplacer sur les coupes, par des rondelles et écrous en acier galvanisé.
 - c) Le platelage (64x184) et les pièces de bois (100x86) à remplacer peuvent être en pin gris traité ou en pin rouge traité.

- d) Fixation du platelage : deux (2) tirefonds en acier galvanisé de 9,5 mm de diamètre espacés de 90 mm c/c à chaque appui de chaque pièce de bois du platelage. Les trous de tirefonds devront être chambrés de manière à ce que les têtes ne fassent pas de saillie.

4. Réf. : Plans, notes générales S05

- a) Remplacer le paragraphe 1.2.2 par ce qui suit : « Boulons, écrous et rondelles des assemblages : conformes à la norme ASTM A-325 en acier galvanisé. »

Marie-Ève Hinse Ouellet, ing.
OIQ n° 5007553